

L'irruption d'Internet modifie en profondeur les pratiques des bibliothécaires. Désormais au cœur de la société de l'information, ils sont plus médiateurs que jamais, mais aussi documentalistes, prestataires de service, éditeurs en ligne...

Demandez au bibli

d

ans la chaîne du livre, les bibliothécaires ont été les premiers à utiliser Internet, en particulier dans l'université où les services de documentation ont pu bénéficier du réseau mondial auquel les chercheurs étaient reliés dès la fin des années 1980.

Mais c'est surtout dans les cinq dernières années qu'Internet s'est répandu comme une traînée de poudre sur l'ensemble des bibliothèques françaises. Il y a dix ans, quelques centaines de bibliothèques seulement étaient connectées au réseau et en proposaient l'accès au public. Aujourd'hui, c'est la moitié des quelque 3 500 établissements, qu'ils soient universitaires, municipaux ou départementaux.

Les bibliothécaires ont été concernés plus tôt que les libraires et les éditeurs car Internet non seulement modifie leurs pratiques professionnelles en interne (coopération entre établissements grâce à des forums spécialisés ou des sites web à collaborations multiples, catalogage, importations de notices bibliographiques, acquisitions de documents numériques dans les bibliothèques universitaires...), mais aussi transforme leur rôle dans une société qui fait de l'accès à l'information un enjeu de société. Ces professionnels de l'information que sont les bibliothécaires deviennent de plus en plus des médiateurs auprès de leurs publics, et même des formateurs à la pratique d'Internet et de la recherche documentaire: services de réponses à distance dans les grands établissements, par exemple, ou prêts de documents plus nombreux et plus rapides aux usagers en milieu rural.

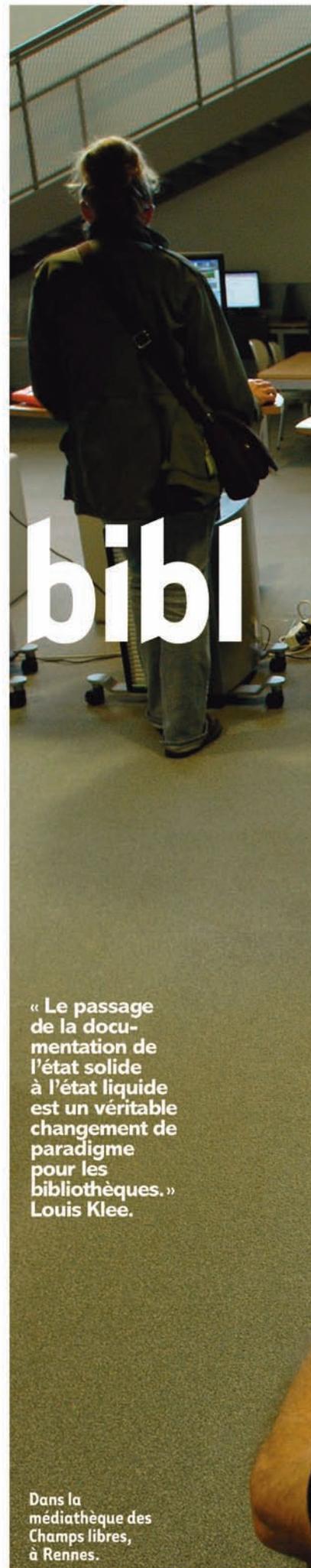
Des professionnels bien informés

Très tôt, les bibliothécaires se sont servis d'Internet pour élaborer un nombre impressionnant d'outils virtuels au service de leur propre information. Sites d'associations très fournis, journaux professionnels en ligne et, avant les blogs, listes de diffusion qui sont autant de forums donnant une portée nationale à toute information, permettant de faire circuler les idées et d'alimenter les débats pu-

blics (avec parfois des échanges enflammés, comme pour la question de l'ouverture le dimanche). Aujourd'hui, comme jamais auparavant, les bibliothécaires peuvent s'informer, se former, mener une réflexion collective. Internet a dynamisé la réflexion professionnelle et l'a démocratisée en l'ouvrant à toutes les catégories de personnels (tout le monde peut accéder librement et gratuitement aux ressources en ligne, participer aux échanges). Il a aussi permis aux jeunes générations de prendre plus facilement leur place au sein des associations professionnelles, et a largement facilité l'action collective: « Sans Internet, l'interassociation constituée au moment de la loi Dadusi n'aurait pas pu travailler avec la même rapidité et la même efficacité, affirme Dominique Lahary, directeur de la bibliothèque départementale du Val-d'Oise. Grâce à Internet, nous avons pu largement informer et mobiliser la communauté professionnelle, la tenir au courant des avancées au jour le jour, et aussi travailler sans être obligés de nous rencontrer systématiquement. Rien à voir avec l'époque de la "bataille des statuts" à la fin des années 1980: tout se passait par téléphone, par courrier. On passait des heures à faire de la mise sous pli! »

Des outils pour le traitement documentaire

Le changement dans les pratiques de recherche documentaire et de traitement technique a été amorcé au début des années 1990: les cédéroms donnaient alors accès à des ressources numériques régulièrement mises à jour (répertoires, bibliographies), permettaient de récupérer des notices de catalogage, tandis que les logiciels de bibliothèque offraient des modules pour gérer les commandes et la réception des ouvrages. Dans ce domaine, Internet n'a donc pas introduit de réelle révolution, mais il a démultiplié et banalisé ces nouveaux usages. Pendant longtemps, les ressources disponibles sous forme numérique étant restées limitées et coûteuses, les logiciels de bibliothèques pas toujours er-



« Le passage de la documentation de l'état solide à l'état liquide est un véritable changement de paradigme pour les bibliothèques. »
Louis Klee.

Dans la médiathèque des Champs libres, à Rennes.

ibliothécaire

gonomiques, le traitement manuel des tâches techniques et les ressources sur papier avaient continué d'occuper une place importante.

Aujourd'hui, le recours aux ressources en ligne constitue bien souvent le premier geste du bibliothécaire. Qu'ils soient académiques ou marchands, nombreux sont les sites où trouver des références bibliographiques, facilitant en particulier l'accès aux documents difficiles à repérer (petits éditeurs, ouvrages anciens, pointus ou étrangers...). La possibilité de récupérer des notices de catalogage en ligne évite aux bibliothèques de refaire le travail elles-mêmes, et entraîne souvent la disparition du métier de catalogueur.

La gestion des publications en ligne

« Le passage de la documentation de l'état solide à l'état liquide est un véritable changement de paradigme pour les bibliothèques », dit Louis Klee, directeur des BU de Nice-Sophia Antipolis. La documentation électronique, balbutiante en France en 1990, est maintenant solidement établie dans la plupart des bibliothèques universitaires qui sont abonnées à des « bouquets » de plusieurs milliers de revues. C'est un nouveau métier pour le bibliothécaire que de gérer les abonnements en ligne. Non parce qu'il a abandonné les bordereaux de commande sur papier, mais parce qu'il se trouve face à une production de plus en plus massive et internationale ; que les coûts augmentent trois à quatre fois plus vite que les budgets d'acquisition ; qu'en face de ses fournisseurs que sont les puissants groupes éditoriaux Elsevier ou Springer-Kluwer, il doit négocier âprement, le plus souvent via un consortium comme Couperin. Non seulement il achète, mais il gère les accès et met en valeur cette offre documentaire par la création d'outils de recherche. Il devient une sorte de prestataire de services.

Outre les périodiques électroniques payants, apparaissent de plus en plus de textes en libre accès signés par des chercheurs qui militent pour le libre accès à la recherche (*open access*), de revues alternatives et de documents divers, thèses ou textes libres de droits, que le bibliothécaire peut mettre en ligne, jouant d'une certaine manière le rôle d'éditeur. Ainsi les bibliothécaires élaborent-ils des portails de plus en plus riches qui donnent accès à une myriade d'informations concernant l'université. « Nous sommes devenus les architectes et les opérateurs du système d'information documentaire, lequel fait partie intégrante du système d'informations global de l'université. Une partie de nos prestations est délivrée 24 heures sur 24 », dit encore Louis Klee.

Des services de questions à distance

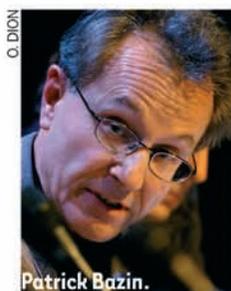
Aux États-Unis, le service de questions-réponses en ligne « Ask a librarian » rassemble de nombreuses bibliothèques et fonctionne 24 heures sur 24 depuis plusieurs années. En France, la BPI de Beaubourg a inauguré il y a deux ans un réseau de réponses à distance, BiblioSés@me, qui regroupe plusieurs bibliothèques françaises. Avant elle, il y a trois ans, la bibliothèque municipale de Lyon a mis sur pied un « Guichet du savoir », où sont de plus publiées les questions des internautes et les réponses des bibliothécaires.

Voilà clairement un nouveau métier pour le bibliothécaire : certes, il s'agit de répondre à une question comme il le fait dans une salle de lecture, mais en l'occurrence, >>>



Louis Klee, directeur des BU de Nice-Sophia Antipolis.

>>> tous les outils documentaires sont sollicités pour éclairer l'utilisateur en ligne : livres, journaux, encyclopédies, ouvrages de référence, mais aussi institutions et associations diverses et, bien sûr... Internet. Surtout, le bibliothécaire rend sa réponse publique. A Lyon, les trois bibliothécaires et documentalistes attirés du « Guichet du savoir » (la moitié des questions, une vingtaine par jour, sont répercutées auprès de leurs collègues dans les différents départements) reconnaissent qu'au départ il était impressionnant de « *savoir qu'on va être lu non seulement par celui qui vous interroge, mais par ses pairs ou les spécialistes de la question* ». Des craintes qui se sont dissipées rapidement. Dans le prolongement de ce « Guichet du savoir », La Part-Dieu a lancé « Points d'actu » qui propose régulièrement sur le Web une sélection de points de repère pour mieux comprendre l'actualité. Dans ce cas, le bibliothécaire effectue la synthèse d'un sujet, compose un article, devient journaliste à sa manière. « *Nous rompons avec la légendaire discrétion du bibliothécaire, reconnaît Patrick Bazin, le directeur de La Part-Dieu. Mais ne sommes-nous pas les mieux placés pour réagir, trouver les bonnes ressources, mobiliser les bons outils de médiation et les compétences ?* »



« Ne sommes-nous pas les mieux placés pour réagir, trouver les bonnes ressources, mobiliser les bons outils de médiation et les compétences ? »
Patrick Bazin.

Dordogne : l'explosion des prêts

Avec la baisse des coûts du matériel et de l'Internet haut débit, même les petits établissements peuvent aujourd'hui offrir des services de qualité en bénéficiant des ou-

tils mis en place par de plus vastes structures. C'est le cas dans plusieurs départements. « *Les petites bibliothèques du Vexin sont informatisées et ont accès au catalogue en ligne de la BDP*, explique Diane Roussignol, responsable des acquisitions de la section adulte à la BDP du Val-d'Oise. *Aujourd'hui, on ne peut pas donner la même qualité de réponse à l'utilisateur si on ne dispose pas d'Internet.* »

En Dordogne, où les distances et l'éloignement géographique constituent souvent un obstacle majeur à la diffusion culturelle, on a créé en 2004 le catalogue collectif départemental (500 000 documents), auquel peuvent se relier toutes les bibliothèques du département, assorti d'un service de réservation et de livraison du document demandé par des navettes quotidiennes. « *Nous avons fait le pari de l'efficacité et de la rapidité*, explique la directrice de la BDP, Cécile Jallet. *Les usagers obtiennent le document qu'ils ont demandé en vingt-quatre heures dans la bibliothèque de leur choix. L'accès en ligne au catalogue départemental a permis l'année de sa création un accroissement spectaculaire des demandes (+ 25 %) qui continue de progresser : + 12 % en 2005 et + 14 % en 2006.* »

Ce service en ligne crée des profils de métiers nouveaux : quatre personnes spécialisées dans la recherche bibliographique se chargent non seulement de la réponse en ligne, mais de la fourniture, de l'acquisition éventuelle et du traitement bibliographique de chaque document.

LAURENCE SANTANTONIOS ET VÉRONIQUE HEURTEMATTE



♦ LA GRÈCE DES MODERNES

L'impression d'un voyage, les artistes, les écrivains et la Grèce (1933-1968)

VILLENEUVE D'ASCQ, MUSÉE D'ART MODERNE LILLE MÉTROPOLÉ
LILLE, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE JEAN LÉVY

estampe et images imprimées

Catalogue de l'exposition LA GRÈCE DES MODERNES, L'IMPRESSION D'UN VOYAGE - Les artistes, les écrivains et la Grèce (1933-1968), réalisée par le Musée d'art moderne Lille Métropole en collaboration avec la Bibliothèque municipale de Lille, dans le cadre de la manifestation *Feuille à Feuille, estampes et images imprimées dans les collections des musées du Nord - Pas de Calais*, organisée par l'association des conservateurs des musées du Nord - Pas de Calais d'octobre à juin 2007.

Conception et suivi éditorial : Corinne Barbant, Nicolas Surlapierre
Textes : Dominique Arot, Corinne Barbant, Isabelle Duquenne, Joëlle Pijaudier-Cabot, Didier Queneutte, Nicolas Surlapierre, Frédérique Toudoire, Isabelle Westeel.
Présentation : Broché - 1160 g - 22 cm x 30 cm
189 pages / 120 illustrations en couleurs env.

© Association des conservateurs des musées du Nord - Pas de Calais, Roubaix 2006 - ISBN - 2 - 35340 - 013 - 3
Editions Gourcuff Gradenigo - EAN13 978 - 2 - 35340 - 013 - 3

Prix : 29 euros

Couverture : Georges Braque, 1940. © ADAGP, Paris 2007